

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

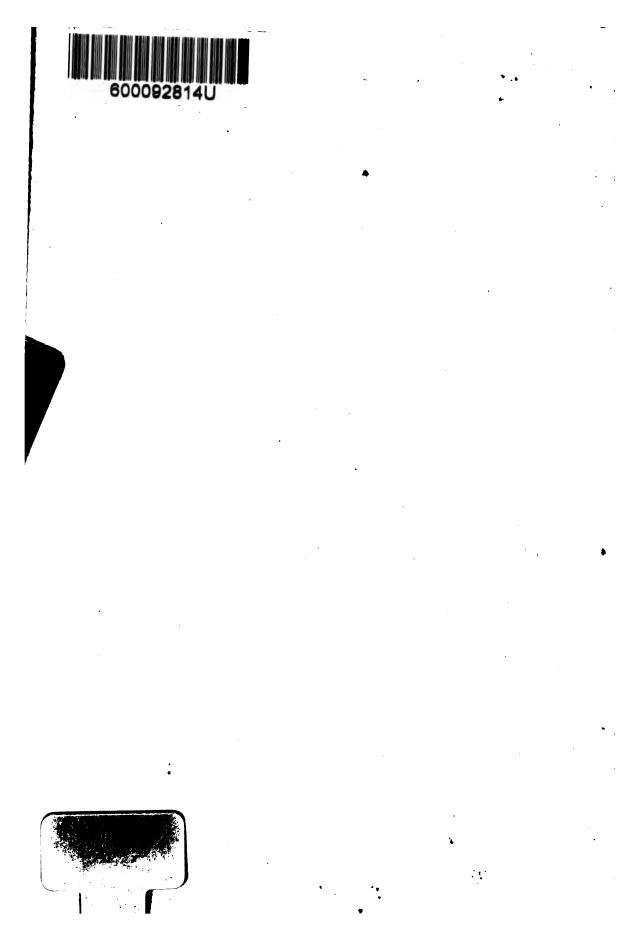
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





•

€`.

* *.

LE TUTOIEMENT BASQUE

CHAPITRE SUPPLÉMENTAIRE

A LA

GRAMMAIRE COMPARÉE

DES DIALECTES BASQUES

par

W. J. VAN EYS



PARIS MAISONNEUVE, 25, QUAI VOLTAIRE

M D CCC LXXXIII

311. é. 183

٢

IBRAR 84 22 *

INTRODUCTION.

Dans le chapitre, déjà si long, sur le verbe basque, il n'est pas fait mention du tutoiement, connu généralement sous le nom de "Traitement familier". Si cette façon toute basque de s'exprimer a jamais été discutée, il est probable que l'explication aura laissé beaucoup à désirer, les anciennes notions sur le verbe & la conjugaison étant loin d'être déracinées. Le manque absolu de méthode dans l'analyse du verbe n'est pas encore pleinement reconnu & il arrive de trouver des articles de Revues dans lesquels le chaos légué par les anciens grammairiens est considéré comme le dernier mot en fait d'analyse grammaticale. On peut passer sous filence les opinions émises dans des Revues littéraires où l'auteur déclare préférer telle théorie à telle autre; mais nous avons été surpris de trouver dans la Revue de Linguistique du mois de janvier 1883, un article de M. le professeur Vinson, où il dit : «Le prince Louis-Lucien Bonaparte « sait le basque comme personne ne l'a su & probablement comme personne « ne le saura jamais. » — On ne pouvait guère dire plus; le présent ne suffit pas à M. Uinson; les pauvres Basquisants de l'avenir sont condamnés. L'exagération de la louange suffisait peut-être pour la réduire à sa juste valeur, & nous ne l'aurions pas relevée, si nous n'avions prouvé, il y a quelques mois (ce que le public français ignore), dans la Revue anglaise The Academy, 18 March 1882, que la théorie du prince Bonaparte sur le verbe basque, pour ne citer que cette théorie, est fort mal

établie, & nous av ons peine à croire que M. le professeur Uinson donnât un brevet de haute capacité à ses élèves, si leurs connaissances linguistiques étaient de nature à confidérer les flexions verbales comme tombées du ciel, fans aucune signification proprement dite, ou bien comme faisant partie de la Trinité chrétienne. Il nous semble que, sans être trop sévère, on peut exiger un niveau beaucoup plus élevé, qu'il s'agisse de langue basque, française ou autre ; asser élevé du moins pour qu'il soit à la hauteur des notions fondamentales de la science des langues. Nous savons que sous beaucoup de rapport, il y a encore une grande confusion chez M. Uinson, quant à l'étymologie des flexions verbales; nous y reviendrons tantôt, en parlant de la critique que M. Uinson a faite de notre Grammaire comparée, dans la Revue de Linguistique du mois de janvier 1880. Il nous a paru alors inutile d'y répondre, mais aujourd'hui que nous ajoutons à notre Grammaire un chapitre supplémentaire, dont les théories s'appuient sur celles énoncées dans la Grammaire, nous répondrons par quelques mots aux observations faites par M. Vinson, Nous relèverons seulement celles qui doivent démontrer, comme le dit M. Uinson, « l'imperfection générale » de notre travail, & la «fréquence des défauts de détails». -Après ces paroles sévères nous nous attendions à une critique approfondie, s'attaquant aux questions importantes & aux solutions nouvelles qui ont bouleversé la Grammaire basque, & quelque dure qu'elle fût, contribuant à éclairer des questions difficiles, elle eût été accueillie avec reconnaissance. Nous avons donc été extrêmement surpris en ne trouvant dans cette critique que des remarques d'une importance très contestable & ne portant en général que sur des observations tout à fait secondaires. Nous ignorons à qui ce genre de critique fait le plus de tort; mais nous savons qu'il sert peu à faire progresser la science. M. Uinson nous semble avoir écrit son article au courant de la plume; il ne voit que des notions élémentaires qui lui sont familières : le plus souvent encore ce sont les notes qui lui fournissent ses observations; sur une douzaine de remarques il en fait sept sur les notes, qui n'ont en général qu'une importance relative; il lui semble utile, par exemple, d'ajouter : "aditu = aitu" à trois exemples cités, pour prouver la chute du d, & il oublie l'article auquel la note se rapporte & qui lui explique le verbe edin ,,pouvoir'', inconnu jusqu'à présent.

Voyons maintenant ses observations :

1° Ce n'est pas nous qui ,, affirmons''; c'est M. Duvoisin qui a dit qu'il ne fallait pas prononcer semia, arnua en labourdin, & comme M. Duvoisin est labourdin, si nous ne nous trompons pas, nous acceptons son opinion. Nous croyons, d'ailleurs, que la prononciation ,, populaire'' ne peut être & n'est jamais acceptée comme le voudrait M. Uinson. Le peuple à Londres prononce heggs & happles pour eggs & apples; mais cette prononciation ne fait pas autorité; elle donne, au contrairé, un frisson d'horreur à tout Anglais bien élevé; & ,, j'avions'' & ,, j'étions'' n'ont jamais guidé les grammairiens français.

2º Aditu == aitu a été cité plus haut.

3° Que le labourdin aurait tout autant de tendance à élider le t que le biscaïen, n'est rien moins que prouvé, mais en admettant que ce soit vrai, où est l'utilité de la remarque; les exemples cités suffisaient à établir ce que nous voulions prouver.

4° M. Uinfon dit: « L'er du datif pluriel défini en fouletin.... n'est point inexplicable ». — Nous le croyons volontiers, mais l'explication de M. Uinfon ne nous avance guère; comme k ne devient jamais r, M. Uinfon convaincra difficilement le lecteur en difant: « La férie de mutations est la suivante : aki, ai, ei, eri, er. » — Ceci n'explique rien du tout; une férie n'est férie qu'autant que les mutations font connues. Nous répétons d'où vient le r?

5° A l'observation qu'on prononce à Sare bai-no (apparemment ba-i-no) & non bagno, nous répondrons : perfonne ne dit le contraire.

6° Que daut dans : Bihotza daut bethiere nygarrez, est pour dagot, est une remarque très juste & dont nous remercions M. Uinson.

7° M. Uinson dit : « Natorquezu est la forme indéfinie & niatorquezu la forme allocutive ». — M. Uinson parait ne pas avoir remarqué, bien que nous l'ayons dit, que le mouillement de l'initiale indique la forme familière; i exclut zu, zu exclut i. Niatorkezu reste donc sinon inexplicable, du moins inexpliqué. Nous savons qu'on trouve magozu 8° Ualait-il la peine d'imprimer trois lignes pour demander pourquoi nous donnons les deux formes de bai; bai moderne & bay ancien? Il y a tant de formes archaïques à côté des formes modernes dans notre Grammaire.

9° Nendilla s'écrit avec deux l en guipuzcoan puisque ce dialecte suit l'orthographe espagnole; ce serait une erreur d'en écrire un seul.

10° Nous avons ici une de ces affertions dogmatiques dont M. Uinson dit avoir horreur & avec raison. Nous avons expliqué (pages 63 & 74) pourquoi gaz & gan n'existent pas; aitakaz est parfaitement correct en biscaïen & ne s'écrit jamais autrement; c'est loin d'être un argument que de changer l'orthographe biscaïenne pour appuyer une théorie dont M. Uinson oublie de donner les preuves, & d'écrire aitakgaz.

11° A la page 121, M. Uinson nous reproche notre «révolte contre «l'invraisemblance d'un fait...» — Cette phrase nous rappelle malheureusement beaucoup celle de certain critique (M. van Eys se cabre devant les faits..) trop peu sérieux pour être comparé à M. Vinson, mais nous pouvons lui affurer que nous ne nous cabrons ni ne nous révoltons; nous prouvons que le subjonctif n'existe pas en basque, & le grec, ni le sanscrit ne prouve rien. Le a de tudati devenu à n'explique rien; le thème verbal basque ne change pas, ne reçoit aucune addition. M. Vinson voudrait encore d'autres arguments; mais il nous semble qu'il y en a plus qu'il n'en faut dans notre Grammaire ; car aucun verbe ne fait exception à la règle ; dudan est dut-non contracté en dudan ,,que j'ai" & non , que j'aie''; naizen est naiz-non contracté en naizen , que je fuis'' & non ,,que je fois''; diraden est dirade-non contracté en diraden ,,qu'ils font" & non ,,qu'ils foient"; Diacreac diraden... fenhar. I Tim. III, 12. Que les diacres sont (soient) mari... Mais les observations de M. Uinfon prouvent qu'il ne s'est pas familiarisé, croyons-nous, avec notre théorie, c'est-à-dire avec l'étymologie des flexions. M. Uinson dit: « L'examen « des textes montre que là où les langues aryennes veulent le jubjonctif, là « où leur verbe prend une forme conjonctive, pour nous exprimer plus « scientifiquement, le basque ajoute un n final à son indificatif; ce n final « est-il identique à celui des imparsaits modernes, c'est une autre question .»

- Nous avons démontré, pour la première fois, dans notre Grammaire comparée que ce que l'on croit être le subjonctif n'est autre chose que l'indificatif suivi de la conjonction non ,,que". M. Vinson paraît ne pas s'apercevoir qu'en répétant notre observation (ce qui n'est pas tout à fait l'examen des textes), il renverse la thèse qu'il veut prouver, c'est-à-dire l'existence du subjonctif en basque. Un subjonctif n'est pas un indicatif fuivi ou précédé de ,,que".

Le n final des imparfaits (pourquoi ,,modernes''? il n'y a qu'une forme) a été examiné dans notre Grammaire. M. Uinson continue : « De plus « la troisième personne des imparsaits remplace son initiale... par un l.» C'est là l'ancienne affertion, qui n'acquiert pas plus de valeur en étant répétée; elle ne repose que sur la forme de la flexion de la troisième personne &, dans cet ordre d'idée elle n'est pas même exacte ; zan ou zen est ,, il était'' ; zen serait donc len au subjonctif, ce qui n'est pas ; zen devient lizen "qu'il fut". — Mais nous aiderons l'ancienne théorie à se défendre ; il n'est pas du tout nécessaire de se servir de formes hypothétiques zitz & ziz comme le fait M. Vinjon (V. notre Gram. comp., 506); zen a perdu le i initial (peut-être zi) & izen est devenu lizen; tout comme zuen est devenu luen. Continuons : « M. van Eys fait de cette troisième « personne en l un conditionnel tronqué, & quant au n il le confond avec « la & le traduit par "que"; dudan, par exemple, signifie pour lui «,,que j'ai'' tout aussi bien que dudala. » — Evidemment, pour l'étymologiste. De nos jours l'imparfait (pas seulement la troisième personne!) de l'optatif sert comme présent du conditionnel; ce conditionnel (ou cet imparfait opt.) précédé de ba "fi" perd la syllabe finale ke, & au lieu de dire baninzake, bahinzake, balizake, on dit baninz, bahinz, baliz, &c. Dans ce cas nous avons appelé ce temps un conditionnel tronqué parce qu'il est l'un & l'autre ; p. ex. bercela çuen haourrac fatfu lirateque, I Cor. UII, 14. Autrement vos enfants seraient impurs Ecen baldin guciac membrobat balirade, non lizateque gorputza. I Cor. XII, 19. Et si tous étaient un seul membre où serait le corps. Lirateque & lizateque sont incontestablement des présents du conditionnel, & balirade (ba-lirade) est, selon nous, un conditionnel tronqué, correspondant

à un imporfait français, soit de l'indicatif, comme dans cet exemple-ci, soit du subjonclif. Les exemples qu'on pourrait citer à l'infini ne trancheraient d'ailleurs pas la question ; c'est l'étymologie, croyons-nous, qui décide en dernier ressort. Comparer n'est pas analyser. Quant à la différence entre non & la, nous l'avons expliquée dans notre Grammaire comparée, pp. 517-520, où nous disons entre autre : "On distingue assez généralement dans les dialectes basques français entre n & la dans l'usage qu'on en fait; n s'emploie quand la proposition secondaire est conjonctive....'-M. Vinson, quoiqu'il dise que nous confondons n & la, est de notre avis, puisqu'il répète ce que nous avons dit, mais il oublie le mot ,,généralement", ce qui rend la règle trop absolue & par conséquent inexacte, p. ex: ecen ençunen dié nola ethorri aicén. AA. XXI, 22. "Et ils entendront (dire) que su es arrivé. Aicén est aiz ,, su es" fuivi de n ,, que", & cependant la proposition n'est pas conjonctive. Si M. Uinson désapprouve, comme il le fait, que nous traduisions n par ,,que'', il n'y a plus lieu à discuter; il est indiscutable que n est ,,que''; & dans les slexions naizen, dudan ou tout autre, l'étymologie ne permet pas de voir autre chose que naiz suivi de non contracté en n, ou dut suivi de non. Si d'un autre coté M. Uinfon dit que la est reservé pour , que'' avec l'indicatif (« Dans l'usage courant dudala correspond à : que j'ai »), nous ne voyons pas comment cela s'accorde avec sa théorie; il y a de nombreux exemples de la flexion avec l initial (subjonctif selon M. Uinson) suivi de la (indicatif selon M. Uinson); p. ex.: Eta bera farri haraco licela, AA. XXU, 4, & qu'il y recournerait bientot ; & au verset 8 : Ihardesten cuelaric Paulec, ecen deuseran ezluela faltatu Juduén Leguearen contra Paul répondant qu'il n'avait en rien failli contre la loi des juifs. Dans ces deux exemples la & 1 seraient en contradiction, & dans l'exemple suivant la correspond précisément au subjonctif: Nehorc erran ezteçan ecen neure icenean batheyatzen ariçan naicela. I Cor. I, 15. Que personne ne dise que j'aie baptisé en mon nom. M. Uinson ajoute comme preuve de l'existence d'un subjonctif basque: « La preuve en est dans la « superposition des deux suffixes : Agostinek gura euan Kristiaunak « komulgatu zitezela. Augustin voulait que les chrétiens commu-

a niaffent. - zitezela n'étant que zitezen + la ». Nous n'avons pas oublié, que n s'élide devant 1, puisque c'est nous qui avons posé cette règle, mais ici n n'eft pas ,,que''; n eft la terminaison de l'imparfait, (U. Gram. comp., p. 144;) zitezen-la est ,,que — ils pouvaient". Il n'y a pas de superposition; un suffixe suit un suffixe, comme une préposition précède une préposition. Faut-il prendre au sérieux l'assertion de M. Vinson, quand il déclare « que non & la, tous deux ,,que'', different « précisement entre eux comme en français aie & ai ». M. Vinson ne parait pas s'apercevoir que, quand même il aurait prouvé cette étrange théorie, il n'aurait établi que la manière basque de donner un équivalent au subjonctif des autres langues, mais il n'aurait jamais prouvé que le basque possède un subjonctif, c'est-à-dire des temps dont les slexions sont modifiées; naiz + non est une flexion tout aussi peu modifiée que le serait j'ai + que. Et sin & la diffèrent entre eux comme ai & aie, comment pourraient-ils être superposés? La flexion est donc en même temps de l'indicatif & du subjonctif, ai & aie? M. Uinson nous reproche encore d'accuser « 10us les écrivains d'être tombés dans la même erreur » ce qui n'est pas juste. Les écrivains généralement savent écrire leur langue; ce sont les grammairiens qui ont voulu l'expliquer & qui ne la connaissaient pas, ce dont, en passant, la Grammaire basque est un exemple concluant. Les anciens grammairiens français ont bien pris le t dans "a-1-il", par exemple, pour un t euphonique; c'était une erreur, mais cela n'a pas empêché les écrivains français de s'en (ervir quand il le fallait. Et qu'il nous soit permis de le dire, l'argument, en tous les cas, n'est pas très fort : tout le monde a cru pendant longtemps que le soleil tournait autour de la terre & tout le monde s'est trompé.

Une critique d'un autre genre, où il nous est difficile de suivre le raisonnement & où la logique est traitée avec un sans façon extraordinaire, est celle-ci. M. Uinson dit : « Il est parsaitement certain que le suffixe ra « ,,à, vers', s'unit au nom défini, sans intercalation de l'article : men-« dira ,,vers la montagne' & non mendiara. » — D'abord il n'y a pas d'intercalation; mais passons. Un nom sans article se nomme & est un nom indéfini; mendi est un nom sans article, donc indéfini; mendira, par conséquent est un nom indéfini (& non défini) suivi de ra. Nous rencontrons fi souvent sous la plume de M. Uinson des phrases comme celles-ci: La méthode scientifique; la théorie réellement scientifique; les principes sévères de notre rigoureuse discipline, &c., &c., qu'il nous permettra d'invoquer ces principes sévères qui nous empêchent de voir autre chose dans mendi-ra que ,,vers montagne''. Il nous importe peu comment on s'exprime en français; nous ignorons le français; nous analysons le basque.

L'article de M. Vinson finit ainsi : « Je ne vois d'autre but pour une « grammaire comparée que la reconstruction des formes primitives, & com-« ment y arriver (ans tableaux méthodiques? M. van Eys préfèrerait des « règles ; qu'est-ce que c'est que des règles dans un ouvrage scientifique? « Je ne les comprends que dans quelque Manuel de Lhomond, Burnouf, « Noël & Chap/al.... » M. Uin/on est bien dur pour cette pauvre Grammaire de Noël & Chapsal, dans laquelle nous avons appris le français & qui ne contient pas une seule théorie aussi absurde que beaucoup de celles qu'on trouve dans la Grammaire basque. Quand M. Uinson parle de la « reconstruction de formes primitives », nous sommes parfaitement de son avis, ou plutot il est du notre, car il nous prend nos paroles (U. Gram., p. 197), probablement (ans s'en douter. La reconstruction de formes primitives, comme nous l'entendons, est basée sur l'analyse ou sur l'étymologie de chaque flexion. Cette reconstruction nous a prouvé que ce qui avait été dit sur le verbe était en grande partie erroné; les règles, dont la formule a été rendue possible par l'analyse, ont permis d'établir avec certitude la forme de toutes les flexions de tous les verbes; & règles & reconstruction ensemble nous ont appris qu'on confondait ,,être & "pouvoir," qu'on ignorait l'existence des verbes edin, ezan, & de toutes les flexions à deux régimes, &c., &c.

C'est toujours cette même reconstruction qui nous a permis de dire ou de prédire : "Le présent de l'optatif serait daroaket". (U. Gram. comp., p. 287.) Et, en effet, ce temps inconnu jusqu'à présent, nous l'avons retrouvé il n'y a pas longtemps, non pas seulement avec ses flexions absolues (avec objet) qui ont été expliquées au §. 35, p. 358, mais avec les slexions à deux régimes; p. ex.: Dohatsu da Jaunac bekatua imputatu eztrauqueon guiçona. Rom. IU, 8. Heureux l'homme auquel Dieu n'aura point imputé son péché. Ez-drauqueon, de deroa-ke-o-n, que-ilaura-le-à-lui. De même: Eta haey fructu haur confignatu drauqueedanean. Rom. XU, 28. Et après que je leur aurai consigné ce fruit. De drauqueet-n-ean, & drauqueet de d-aroa-ke-e-t; je-le-leur-aurai.

Nous n'avons aucune objection à faire aux tableaux (pas méthodiques, où est la méthode?) mais ils n'ont qu'une valeur très relative; ils ne deviennent utiles que quand on en déduit des faits que la philologie peut sanctionner ou des hypothèses qu'elle ne réprouve pas. L'ancienne théorie n'a jamais rien reconstruit du tout; elle n'a pas ajouté une fyllabe à ce que Larramendi favait déjà: elle n'a fait que ce que les Anglais appellent si bien du guess-work, c'est-à-dire de l'étymologie à l'aventure. Citons, pour en finir, les paroles du professeur Max Müller, que nous traduirons aussi littéralement que possible: S`il existe une fcience des langues, ce sont là les questions qu'elle aura à résource; si elle ne peut pas les résource, si nous devons nous contenter de paradigmes & de règles, si les terminaisons des noms & des verbes doivent être considérées comme des expédients conventionnels ou bien comme des excroissances mystérieus, alors il n'existe pas de science des langues, & nous devons nous contenter de ce qui a été appelé l'art de la langue ou la Grammaire. Lect. I, 114, 3^e éd.



•

LE TRAITEMENT FAMILIER.

§ 1.

Nous avons vu que la langue basque exprime dans sa conjugaison tous les rapports possibles, p. ex.: Je vous (vois), tu me le (dis), &tc. Elle n'en a ni plus, ni moins que les autres langues, puisque c'est la logique & non la grammaire qui en détermine le nombre.

Les rapports les plus fimples, ceux de sujet à objet, sont au nombre de trois, puisqu'il y a trois personnes, la première, la deuxième & la troissème. Celles du pluriel sont la répétition de celles du singulier, seulement modifiées dans la sorme, mais non pas dans l'expression du rapport.

On dit donc : dakuser, ,, je vois''; dakuser, ,, tu vois''; dakuser, ,, il voit'', &c. La seule différence qui se trouve dans la flexion basque, c'est qu'elle exprime en même temps (au présent), l'objet de la 3^{me} personne, sans qu'il soit possible de le séparer de la flexion; dakuser signifie, , je-vois-le''. Le sait que le pronoma-sujet n'est souvent pas exprimé, comme dans la 3^{me} personne dakuser ,, le voit'', n'a rien d'extraordinaire; en italien, par exemple, la flexion seule suffir; on dit vedo, (je) vois & non : io vedo.

Une autre particularité de la conjugation basque, c'est que les représentants du pronom de la 2^{me} personne du fingulier expriment le genre, k le masculin, n le féminin; dakusak fignifie, ,tu vois' homme; dakusan ,,tu vois' femme. Comme la Grammaire basque ne distingue pas formellement le sujet, l'objet & le régime indirect (datif), k & n désignent tantôt l'un & tantôt l'autre; p. ex.: drauau (pour draukat pour drauhat), je te l'ai'' homme; draunat ,,je te l'ai'' femme; h & n sont ici des régimes indirects, des datifs.

Ces flexions appartiennent à la conjugaison ordinaire, primitive; il va fans dire que le Basque, comme toutes les autres langues, devait pouvoir exprimer dans la flexion verbale, une 2^{me} personne du fingulier, dans quelque rapport que ce fût. Puisque k est le représentant phonétique de h, de hi,,tu'', il sera permis d'admettre que n est le représentant, soit d'un pronom, soit d'un nom indiquant le genre séminin. On fait que dans quelques langues, les pronoms ont des bases nominales, & n pourrait être le dernier débri d'un nom fignifiant semme.

Jufqu'ici la langue bafque est donc à peu près semblable aux autres langues. Elle s'en éloigne feulement quand on en vient à exprimer les 1^{res} & les 3^{mes} perfonnes dans la converfation ou dans le style familier. La langue basque n'a pas trouvé suffisant de tutoyer quelqu'un, pour ainsi dire directement; elle a voulu, du moment qu'on tutoie quelqu'un, donner à toutes les flexions ce cachet de familiarité que comporte le tutoiement. Ainsi "j'ai" se dit : diat en parlant à un homme que l'on tutoie, & dinat à une femme que l'on tutoie. Diat est pour dikat de dihat, comme nous verrons plus tard. On pourrait comparer (& on l'a fait), le pronom ou son représentant h, à notre vocatif "j'ai, ô toi homme"; mais la comparaison est inexacte ; d'abord les cas n'existent pas, & en second lieu le pronom qui correspond ici à ,,toi" correspond une autre sois à ,,à toi", p. ex. dans drauat & draunat ,,j'ai à toi". C'est ici seulement que commence la véritable conjugaison familière, propre à la langue basque. Comme nous l'avons déjà dit, la 2^{me} personne du singulier appartient à toutes les langues & par conféquent aussi au basque. L'emploi des pronoms de la 2^{me} perfonne du fingulier est un des moyens par lesquels on donne aux flexions le cachet de familiarité; un autre moyen, employé fimultanément, c'est celui du mouillement d'une des lettres (généralement l'initiale) de la flexion; c'est quelquesois la seule caractéristique des flexions familières.

Le mouillement n'est pas un procédé uniquement réfervé au verbe; il a un caractère plus général, il sert à donner une nuance de tendresse à l'expression; il a été appliqué aux flexions verbales, tout comme il a été appliqué aux noms, soit substantifs, soit adjectifs; *maite*,,cher'' se prononce comme terme de tendresse avec le *t* mouillé, que l'on s'est habitué à rendre par deux *t*, sans doute par analogie avec ll: *maittea*. De même *mutilko*, ,,garçon'' se prononce *mutiko*(1).

C'est felon ces deux procédés que, par exemple, le biscaïen dor ,,j'ai'', est devenu yoat ,,j'ai'' parlant à un homme, & yonat ,,j'ai'', parlant à une femme. Υ est le d mouillé & h a été élidé, selon l'habitude biscaïenne. Yoat est pour yo-h-t; a est la voyelle de liaison.

Examinons maintenant ce système de conjugaison.

§ 2

Le système de la conjugaison familière.

Les deux caractéristiques de cette conjugaison sont, comme nous l'avons dit : 1° le pronom de la 2^{me} personne du singulier; 2° le mouillement. Le mouillement confiste à donner à la lettre, en sus du son qui lui est propre, le son de i ou y dans ,,ayant''. Si la lettre est une consonne le i suit, si c'est une voyelle le i précède; p. ex. *n* se prononcera *ni* et mieux *n* espagnol; *a*, *e*, *o* se prononceront *ia*, *ie*, *io*. Ce son mouillé est rendu de différentes manières, selon les habitudes de la langue dont le Basque a pris son alphabet, & quelquesois aussi selon les caprices de l'auteur; d + i ou *j* est rendu en basque espagnol par *y*, & en basque français par *di*; n + i est rendu

(1) Lardizabal, gr. p. 82, n° 5.

2

par *ni*, par *n* & auffi par *nay*. D mouillé s'écrit quelquefois τ ; ceci provient de ce que *d* mouillé prend, dans quelques dialectes, une nuance du fon du *g* italien devant *e* & *i*, c'est-à-dire le fon de *g* dans ,,genre'' précédé d'un *d* (1).

Ce fon paraît être affez difficile à prononcer ; il dégénère fouvent en 7; p. ex., ici à San Remo, le g de "giovane" fe prononce d'une façon qui rappelle beaucoup plus le 7 que le g. — C'eft ainfi que ditut "je les ai", devenu yituat en bifcaïen, s'écrit 7 itiat en bas-navarrais. Dakit "je le fais", devient 7 eakiat (Marc 1. 24), pour 7-aki-h-t. Dakigu devient 7 eakigu (Matt. XXII. 16).

Les caractériftiques du pronom, h & n, fuivent immédiatement le thème. Si h fuit le thème & n'eft fuivi de rien, le h devient lettre finale & fe durcit en k, felon la règle. (V. Ch. 111.)

Analysons maintenant le présent de l'indicatif de eduki ,,tenir'', comme verbe auxiliaire.

Dut .	Diat, dinat	de	di-h-t	&	di–n–t.
Duk, dun	— — .	,,	*		
Du	Dik, din	,,	di-h	,,	di-n. 👘
Dugu	Diagu, dinagu	,,	di-h-gu	,,	di-n-gu.
Duzu					
Dute	Diek, dine	,,	di-h	,,	di-n-e.

Dans la première perfonne, le h (pour hi) a été élidé & a eft la voyelle de liaifon. En guipuzcoan le h a été converti, felon la règle, en k: dikat. Le n n'eft jamais élidé dans aucun dialecte. Di eft le mouillement de d; le thème a entièrement difparu. Le bifcaien dot eft devenu yoat; y = di, & le h eft élidé : yo-h-a-t. Le thème s'eft maintenu ici : o pour u, comme dans dot.

La 2^{me} perfonne du fingulier appartient, comme nous l'avons dit, à la conjugation ordinaire, primitive.

(1) Comp. Dict. bafque, lettre J. — On trouve même quelquefois la permutation de ces lettres; le guip. ginjoazen fait gendoazen en bn. (V. tableau des permut., Gram. comp.)

La 3^{me} perfonne s'explique par la première; comme *h* fuit le thème (ici *u*) & n'est fuivi de rien, le *h* devient lettre finale & se durcit en *k*.

La 1^{re} perfonne du pluriel s'explique par la 1^{re} perfonne du fingulier.

La 3^{me} perfonne du pluriel fe forme de celle du fingulier en y ajoutant la caractéristique du pluriel *te*; *dik* devient *dikte*; mais aucun dialecte n'a admis cette forme; le *k* médial déplaît, & l'hypertèse en a fait *ditek*, guip. & *diek* avec élision du *t* (comme c'est aussi le cas dans la conjugaison ordinaire), dans les autres dialectes basques français. Le biscaïen yok est devenu yoek après l'élision du *t* pour votek de yokte. Zavala écrit cette flexion yo'ek.

LE PRÉSENT DE L'INDICATIF avec l'objet pluriel "les"

Ditut	Ditiat, ditinat	de	diti-h-t.
Dituk, ditun			
Ditu	Ditik, ditin	,,	diti-h.
Ditugu	Ditiagu, ditinagu	,,	diti-h-gu.
Dituzu			_
Ditue	Ditié, ditin	,,	diti-h-te.

Le dialecte bas-navarrais a *zitiat* au lieu de *ditiat*, & le guipuzcoan *zetikat*. Il va fans dire que l'objet fingulier ou pluriel n'a rien à faire avec le mouillement du *d* initial, mais on trouve *di* avec l'objet fingulier & *zi* avec l'objet pluriel. Ce *zi* eft *ze* en guipuzcoan. Le bifcaïen dit *yoadaz* ou *yituat* ou *yituadaz*. *Toadaz* eft *yoat* + *z*, figne de pluralité (voir Gr. comp., ch. x1, § 3), & le *t* comme toujours eft converti en *d*. *Tituat* a été cité plus haut; c'eft *y-itu-h-t* avec *a* voyelle de liaifon. *Tituadaz* nous paraît une forme vicieufe; le *z* final eft de trop; *yituat* fuffit. La 1^{re} perfonne s'explique donc par la 1^{re} perfonne avec l'objet fingulier. La 3^{me} perfonne aurait dû être *ditikte*; le guipuzcoan, qui s'eft choifi 7e pour le mouillement du d, dit 7eiirek, pour 7eiikre, après l'hyperthèfe du k, qui n'eft guère toléré au milieu d'un mot.

Ces flexions familières, d'un ufage très reftreint, se retrouvent dans tous les verbes, & c'est toujours selon la même méthode qu'elles sont formées. Jakin,, savoir'' fait dakit,, je le fais''; & zeakiat, zeakinat de ze-aki-h-t, ze-aki-n-t, en sont les sormes familières.

Dakigu ,, nous le favons'', devient zeakiagu, zeakinagu.

Le mouillement de d est exprimé par ze; mais Liçarrague, qui emploie ces flexions, mouille le d aussi par i; c'est ainsi qu'il écrit diarzak, ,il se couche'' (de erzan), dont la forme ordinaire est darza. Diarzak est composé de di-erza-h. De même dago, ,il reste'', devient diagok; & le pluriel daude (pour dagore), ,ils restent'' devient diaudek.

L'IMPARFAIT DE *eduki*.

Nuen	Nikan, ninan	de	ni-h-n.
Huen			
Zuen	Zikan, zinan	ۇر	<i>₹i-h-n</i> .
Genduen	Gindikan, gindinan	,,	gindi-h-n.
Zenduen			— . ,
Zuten	Zitan, zitenan	,,	zi-h-e-te.

Le n de nuen, guip. lab. bisc., est devenu ni; h a été converti en k dans le dialecte guip. & a été élidé dans les deux autres dialectes.

Le fouletin dont la 1^{re} perfonne *nuen* s'était déjà corrompue en *nian*, écrit auffi *nian* pour la forme familière masc. & *ninian* pour le féminin, comme le guip. *niñan*.

Le biscaien a pris la variété nenduen (=nuen) & non neban, & en a fait *ñenduan*, que Zavala écrit nayenduan (1). Le h est élidé comme d'habitude : *ñendu-h-n*.

(1) Verbo vizc., pp. 55, 56, n° 146.

La 1^{re} perfonne explique la 3^{me} perfonne, excepté celle du dialecte bifcaïen : *yoan*. Les autres dialectes ont *i* comme mouillement de *i*; mais le bifcaïen n'a pas généralement le pronom (ou fon repréfentant) *i*, comme lettre initiale de la 3^{me} perfonne; il dit *euan* ou *eban* pour *i i* n'y a donc pas un *i* mais un *e* à mouiller; & cet *e* mouillé est repréfenté par *y*, ce qui donnerait *yeuan*; mais le groupe thématique *eu* de *euki* est devenu *o*, *yoan*; exactement comme *dot* pour *dut*.

La 3^{me} perfonne du pluriel, formée de celle du fingulier, ferait *zikante*, *zinante*, mais k médial n'étant pas toléré, il y a hyperthèfe & *zikante* est devenu *zitean* pour *zitekan*, avec élifion du k médial & *zinante* est devenu *zitenan*, apparemment par analogie, puisque rien ne s'oppose à la forme *zinante*.

Les imparfaits de tous les verbes sont formés de la même manière; egon fait nengoan ,, je restais'' & niangoan (Act. x, 30) en est la forme familière. Ezan fait nezan & niezan (Act. xxv, 17), forme familière. Nikek (Act. xxv, 22), est la forme familière de nuke ,, j'aurais''. On se ferait attendu à niukek, ce qui serait la forme correcte; *i* est le mouillement de n & la voyelle thématique s'est perdue, ce qui du reste est fréquent, comme on vient de le voir.

§ 3

Juíqu'ici nous n'avons cité que des flexions avec la 3^{me} perfonne comme objet, mais l'objet peut auffi être de la 1^{re} ou de la 2^{me} perfonne du fingulier; p. ex. "je t'ai" ou "tu m'as". Mais ces flexions avec la 2^{me} perfonne du fingulier comme fujet ou comme objet n'ont pas à nous occuper ici; elles rentrent dans la conjugaifon ordinaire; c'eft là le tutoiement qu'on trouve dans toutes les langues & qui eft expliqué dans la Grammaire. C'eft feulement à la 3^{me} perfonne que nous trouvons les formes fpécialement bafques; p. ex. *nauk* "il m'a", corrompu en *naik* dans le dialecte fouletin. Remarquons ici en paflane la contrition avec la demon numé , m-as-mou¹⁷ [m m'as], noures es dout formess de n-m-k. Dans numé lum m'as¹⁷, le le final est le representant de hi , cu¹⁷: c'est le vérmable pronom-filjen. Dans numé qui m'a¹⁷, e à, tuen qu'étymologiquement le même, milique teulement le convernent : a n'a qu'une valeur de convernion, fans dies de perfonne : a ferz, comme nous venons de voir, dans noures les firedons. En fouletin, , ou m'as¹⁷ est nuit & , il m'a¹⁷ mit ; cene différence, en dehors de la forme corrompue, est arbitraire comme l'on voit : l'ébilion de a dans nik ne fignifie rien.

Les dialectes bafques efpagnois ont une irrégularité qui parait être Ja défordre. Les dialectes balques français, qu'il faudra roujours ater d'abord, avant confervé le tutoiement beaucoup plus longremps, ont une forme féminine pour le fujer, mais non pas pour l'objet, fi c'est la 2^m perfonne. Ils disent bien nauk ,, tu m'as" (homme) & naun "tu m'as" (femme), mais "je t'ai" eft toujours hant ou hat ou hait, selon les dialectes, que ce soit un homme ou une femme que l'on tutoie. Les dialectes espagnols, au contraire, s'il faut en croire Zavala & Lardizabal, ont deux formes : aut, bifc., aukar, guip., je t'ai" (homme) & aunat "je t'ai" (femme). Le biscaien au eft correct & correspond aux autres dialectes; le h s'eft perdu comme toujours; mais aukat est une forme vicieuse ainfi que aunat, dans les deux dialectes; l'objet devrait précéder la flexion. Si l'on avait voulu former des Aexions féminines, il aurait fallu dire n-au-t ou naut "je t'ai" & nau ,,il t'a" & non pas aunat & auna. De même eroan ferait ícion les mêmes auteurs aroat & aroanat; p. ex. ikufi aroat "je te vois d'habitude" (homme); ikusi aroanat "je te vois d'habitude" (femme). Aroat pour h-eroa-t est correct; mais aroanat doit être une crrcur. Si h pouvait être intercalé au lieu d'être préfixé, fi aroat était pour aroa-h-1, il aurait fallu retrouver l'hiatus, comme partout ailleurs en bilcaïen & alors aroaat; mais pour justifier la forme de ces flexions, il faut admettre des irrégularités dont on ne voit pas la néceffité; il est beaucoup plus probable que ces flexions ont été formées par analogie, sans qu'on sût les analyser; on avait bien remarqué qu'il

y avait quelque part un k dans ces flexions familières, mais l'origine en était inconnue, tout autant que fa place dans la flexion, fa mutation & fon élifion.

Toutes les flexions de tous les verbes, excepté celles de *izan*,,être", peuvent être modifiées felon la méthode indiquée, en obfervant les particularités propres à chaque dialecte. Nous en citerons quelques exemples tirés en grande partie du Nouveau Testament de Liçarrague & quelques-unes des poésies de Dechepare. Nous avons déjà dit que Liçarrague indique le mouillement tantôt par 7, tantôt par *i*; p. ex. *jakin*,,favoir" fait *dakit*, je fais", & *zeakiat*, je fais" (homme); *baceaquiat* (Marc 1, 24).

Par contre egon ,,refter'', fait nago ,,je refte'', dago ,,il refte'', & la forme familière est niagok (Act. XXV, 10), diagok (Act. IX, 11). Joan fait noa ,,je vais'' & nihoak (Matt. XXI, 30); la forme familière de la 3^{me} perf. plur. est dihoazak ,,ils vont'' (1. Timot.v.24). Ikusi fait dakusar ,,je le vois'', dakuskir ,,je les vois'' & pour la forme familière, il y a diakuskiar (Marc VIII, 24).

Edin fait zedin ,, il pouvait'', & ziedian (Act. x, 30), forme familière. On dirait que Liçarrague accentue le *a* pour indiquer la chute d'une lettre, du *k*, tout comme il accentue les *é* des génitifs pluriels, dans lesquels le *k* a été élidé felon la règle; p. ex. hayén pour hayeken ,, de ceux-là''; diradenén pour diradeneken ,, de ceux qui font''. Ainfi: Hic-ere ungui dakiàn eçala (Act. xxv, 11) ,, comme tu le fais bien''. Dakian de dakit ,, tu fais'', fuivi de *n*, régi par eçala; *k* médial élidé, felon la règle, & a voyelle de liaifon.

Du moment que le k est maintenu, la voyelle n'est pas accentuée; comparez nihoak cité plus haut, ou encore niezakeek (Act. xxv, 11). Nehorc horiéy ecin eman niezaqueec "Personne ne peut me livrer à eux". Nous avons ici une flexion intéressante, elle exprime non pas la 3^{me} personne comme objet, mais la 1^{re} personne "me", représentée par n; (v. Gr. comp., p. 199.) ainsi n-ieza-ke-e-h. Le h final pour hi devient k selon la règle; le e indique la 3^{me} pers. plur. "à eux"; c'est la contraction de ote pour hote; (v.Gr., p. 137, 348, &c.) ke caractéristique modal: ieza le thème mouillé, de eza; n ,,me''.

La forme familière paraît ne pas être appliquée dans deux cas, quoique la phrafe foit familière : 1° quand la flexion est précédée de ba ou quand elle est fuivie d'un suffixe; 2° quand le verbe appartient à la proposition subordonnée; p. ex. Paul dit au roi Agrippa : Regue Agrippa dohatsu neure buruë estimatzen diat ceren egun hire aitzinean ihardetsi behar baitut... (Act. xxv1, 2.) Roi Agrippa, je m'estime heureux de ce qu'aujourd'hui devant toi je dois répondre. Diat est la forme familière pour dut; hire,, de toi''; mais baitut & non badiat. Peut-être les deux causes agissent ici; baitut appartient à la proposition subordonnée & en dehors de ceci dut est précédé de bai.

Paul continue : Principalqui ceren baitaquit...; bien qu'il tutoie le Roi, il ne dit pas *zeakiat*, il dit dakit.

Feftus dit à Agrippa (Act. xxv1, 16): Eta ihardetsi diraueat equuela Romanoéc costuma... Et je leur ai répondu que les Romains n'ont pas l'ufage... Diraueat est la forme familière de drauet, je l'ai à eux''; mais eq-dutela est resté dute, puisque c'est le verbe de la proposition subordonnée. La négation eq n'empêche pas, comme le fait bai, la forme familière. Paul dit : Hunegatik o Regue Agrippa, equitqayoc desobedient içan cerutico visioneari (Act. xxv1, 19): Ainsi, ô Roi Agrippa, je n'ai point été désobéissant à la vision céleste: — Iuduey deuset equiraueat iniuriaric eguin (Act. xxv, 10): Je n'ai fait aucun tort aux juiss. Nous avons déjà vu que diraueat est la forme familière de drauet. Donnons encore un exemple de la flexion suive d'un suifixe : Nic uste nuenaren gainean... (Act. xxv, 18): Que je croyais.... & Paul continue : Baina questione batqu citiquean: Mais ils avaient quelques disputes..... Nuen-aren est la forme ordinaire, mais citiquean est la forme familière de qituquen ,, ils les avaient''.

LA FORME FAMILIÈRE DU VERBE

Izan Être.

Nous avons bien peu à ajouter à ce que nous avons dit fur ce fujet dans notre Grammaire comparée (v. page 515). L'emploi de ces flexions est malheureusement toujours un mystère, bien que la forme soit connue; remplacer le verbe ,,être' par ,,avoir', & la première personne par la seconde est un tel bouleversement d'idées & de formes, que nous ne favons qu'en dire, & tout ce que nous pouvons faire, c'est de donner quelques tableaux & quelques exemples.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Naiz "je fuis"	$= \mathcal{N}$ auk, naun	Nauk "tu m'as". 👘
Aiz,,tu es"	= Aiz	Ai7,,tu es".
Da ,,il eft"	— Duk, dun	Duk "tu l'as".
Gara , nous fommes"	= Gutuk, gutun	Gutuk ,,tu nous as".
Zare ,,vous êtes"	— Zare, zaitut	Zaitut.,, je vous ai".
Dira ,,ils font?'	— Dutuk, dutun	Dutuk "tu les as".

Exemples : Ecen ni-ere guiçon nauk (Matth. VIII, 9) : Car moi auffi je fuis un homme. — Cefargana appellatzen nauc (Act. XXV, II). J'en appelle à Céfar. Aiz, étant la forme familière, refte aiz. Feftus répond interrogativement à Paul : Cefargana appellatzen aiz? Tu en appelles à Céfar? — Eta hunela scribatu duc Prophetaz (Matth. 11, 5): Car voici il eft écrit par les prophètes. — Handi dun hire fedea (Matth. XXV, 28): Ta foi eft grande (la fille de la Cananéenne). — Eta cer-ere lothuren baituc lurrean, lothua içanen duc ceruetan (Matth. XVI, 19): Et ce que tu auras lié fur la terre, fera lié dans le ciel. Nous avons ici *duc* correspondant à ,,il est'' & aussi avec sa véritable signification de ,,tu l'as''. — Eta eure trabaillua duyan penitencia (Dechepare Duyan de duk-n., p. 20): Et que ton travail est (français ,,soit'') ta pénitence.

La 2^{me} perfonne zira paraît refter en souletin; mais on a pu voir par l'exemple donné dans la Grammaire, que Larregui (Labourdin), se sert de zaitut.

Comme naiz, "je fuis" est remplacé par nauk "tu m'as", de même ninzan "j'étais" est remplacé par ninduan "tu m'avais". Ni ere present ninduan (Act. XXII, 20): J'étais aussi présent. Hinzen ou inzen "tu étais" est déjà la forme familière; zen "il était" est remplacé par zuen "il avait". Le souletin distingue quelquesois ces flexions familières des flexions du verbe "avoir". Ainsi:

Ni7 ,,je fuis''	<u> </u>	& naik ,,tu m'as''.
Nintzan "j'étais"	💳 nundian	,, <i>nunduyan</i> ,,tu m'avais''.
Nizate "je ferai"	— nukek	,, naikek ,,tu m'auras".
Ninzate "je serais"	— nundukek	,, <i>nundukek</i> ,,tum'aurais''.

Ces flexions de eduki feront en ufage, mais elles font évidemment fautives. $\mathcal{N}aik$, tu m'as'', aurait dû être nuk ou nauk, comme l'écrivent les autres dialectes. Si *d-u-k* fignifie tu-as-le, il faut que ,,tuas-moi'' foit *n-u-k*. Le thème verbal ai n'a rien à faire dans les flexions de eduki. On comprendrait plutôt que naik fût la forme familière de nai₇; mais cela n'eft pas le cas; tous les dialectes ont pris ces flexions familières dans le verbe eduki; nendian, nukek, *zaitut* ne laiffent aucun doute à ce fujet. Ce que nous avons dit de naik s'applique auffi à naikek; ,,tu m'auras'' devrait donc être nukek & non naikek. La différence entre nundian & nunduyan paraît auffi fautive; à nintzan ,,j'étais'' doit correfpondre ,,tu m'avais'', or ,,tu m'avais'' eft nunduyan & non nundian.

L'emploi des flexions familières paraît être limité au verbe *izan* fans régime indirect ; du moment qu'un régime indirect est exprimé,

c'est la forme primitive, c'est-à-dire le verbe *izan* qui sert; p. ex. naiz, "je suis" fait nirzayo "je suis à lui" & nirzayok en est la forme familière. Hunegatic, O Regue Agrippa eznirzayok... (Act. xxv1, 19): Ainsi, ô roi Agrippa, je ne suis point...

La phrase subordonnée ne paraît pas non plus admettre la forme familière. Paul qui tutoie Festus dit : Baina Damascen ciradeney (Act. xxv1, 20): Mais à ceux qui étaient à Damas... De même quand la flexion est suivie d'un suffixe : Ceinen gauçaz ethorri nincenean Ierusalemera (Act. xxv, 15): Sur le sujet duquel, comme j'étais à Jérufalem...C'est Festus qui parle ici, en tutoiant; au verset 17, il dit : Bada huna ethorri ciradenean... mana nieçan... quand donc ils étaient venus ici... j'ordonnai... Ninzenean & ziradenean sont les formes ordinaires; niezan est la forme familière. Il va sans dire que ces restrictions ne s'appliquent pas à la flexion qui exprime la 2^{me} perf. fing. comme sujet ou comme objet. Ces flexions-là n'ont rien d'extraordinaire en elles-mêmes, elles n'ont pas de fignification d'emprunt & ne demandent aucune règle spéciale; p. ex. Idoquiten audalaric populu horretaric... (Act. xxv1, 17): En te délivrant de ce peuple... Idokiten aut "je te délivre"; & audalaric est composé de aut-la-ik & correspond au gérondif français; cette forme est très commune.



• • •

1

• • •

:

NOUVEL ERRATA

.

· ...

. .

and the second

. .

DE LA GRAMMAIRE COMPARÉE

1.5 M.

; :

 $j_{i,i}$

i

PAGE	LIGNE	AU LIEU DE	LISEZ
· 28	18	emakemeak	emakumeak
\$3	26	l'élifion du t	l'élifion du k
63	10	(pour lurreki)	(pour <i>lurreri</i>)
69	7	gadulko	galduko
101	22	duguec	duquec
101	, notë	bay-daza	bay-dazak
154	12	horekila	norekila
154	note	bihoa daut bithiere	bihoç daut bethiere
162	11 30 - 1 1 114	temps primitifs	modes primitifs.
184	2	je puis	je vois
200 .	9	et fi je te dis	et fi je le dis
205	10	acculatif "nous,,	accufatif "vous,,
212	10	§ :15	\$14
224	5 (col. 3)	ginteen	gintezen
235	* 13 · · · · · 2	iar caitezte	iar çaitezte
279	7 (col. 2)		gagik (nous à toi)
² 79	9 (col. 2)		dagikez (ils à toi)
282	14	az.	araz
316	13	ce dialecte	le dialecte lab.
326	11	zitzacejań	zitzakeyan
382	2	nezatu	nezazu
383	8	impératif	imparfait
398	8 ′	parti licen	parti ledin
409	6	je puis être à toi	tu peux être à moi

PAGE	LIGNE	AU LIEU DE	LISEZ
409	6	je te ferai	tu me feras
415	13	cojugaifon	conjugaifon
427	note 2	Matth. xv1. 18	Matth. x111. 17.
427	3 (col. 5)	zaizka 2	zairka 3
427	à ajouter		note 3. Mat. xv1. 18
428	note 2	Marc XI. 20	Marc vi. 20
436	8	naurauanac	narauanac
436	9 d. b.	me à toi	te à moi
436	11	t'ont à moi	m'ont à toi
461	I	zunde, zunte	kunde, kunte
469	9	nos es	no es
478	15	det non	dedan
519	15	3 ^{me} perfonne	1 ^{re} perfonne

A la page 433 zekien & zekizten figurent, par erreur, comme les 3^{mes} perfonnes de l'imparfait; elles dérivent de ekin & appartiennent à l'imparfait du fubjonctif, page 435, où en effet elles fe trouvent; là zekizkien est une erreur; il faut zekizten; comp. Marc v1, 33 & x11, 1; Liçarrague s'en fert felon fon habitude pour l'indicatif & il nous femble, spécialement pour le parfait défini français. Dans notre tableau p. 433 il aurait fallu l'imparfait de *izan*, que nous n'avons pas réuffi à trouver chez Liçarrague.

Nous profiterons de l'occafion qui fe préfente ici pour corriger une autre erreur. Nous avons dit à la page 6 que les Poéfies de Dechepare étaient écrites en dialecte fouletin, or elles font en dialecte bas-navarrais. Le titre du livre aurait dû nous avertir de notre inadvertance; il y est dit que Dechepare était curé de Saint-Michel-le-Vieux (petite ville ou village de la Baffe-Navarre); il faut donc admettre qu'il écrit en bas-navarrais; feulement fon dialecte est mêlé de fouletin. L'erreur finit là & n'a aucune influence fur les appréciations de la langue même.



Lyon. - Imp. Alf. Louis Perrin. - 5-83.



.

· · · ·



.

.

• . _____

·

)) 1 ĺ ļ 1

• .

Í

--

. .



-• -

•

1 • . . • . . , •

2 . .**.** ₽. . .

•

....

. . . .

• . i . •

·



• • -.

.

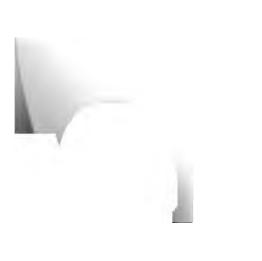
,

.

· ·

.

•



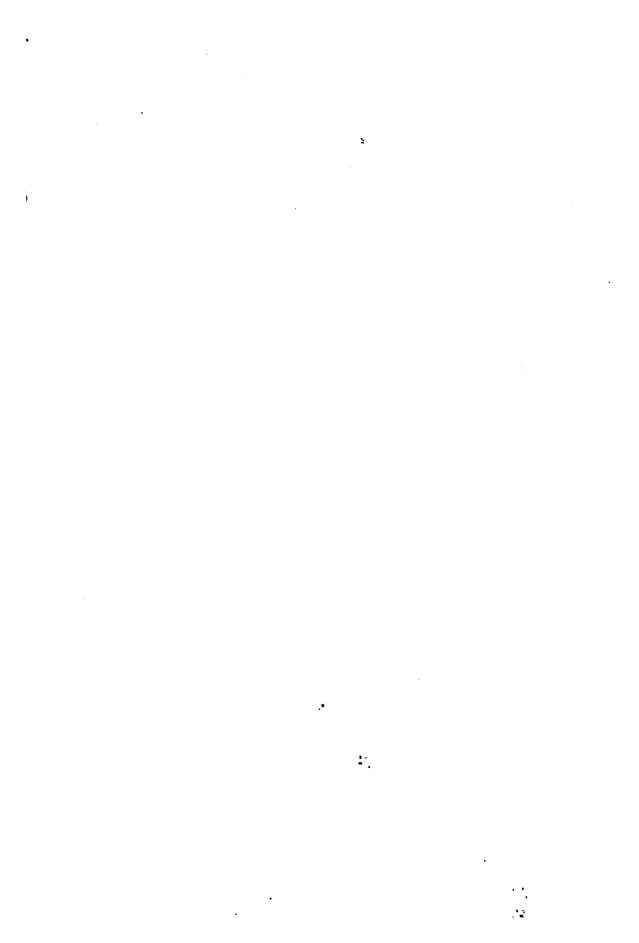
.

. • . • •

. • • • ; . • •

•

• • . • . . • • .



.

•

. .

· . · · · · . · · .

•

- - ---

.

. .

.

.

.

.

· · ·

-

· · · ·

· ·

.

.

.

.

.

.

· .

·

.

.

.

.

.

·

-

•

. 1 . . . · .

• •

· · ·

.

.

þ

.

.

. . . .

• -۰,

. .

. .

.

.

. · · · · -

-

· · · ·

.

.

. .

.

. . . · · · · · · · · ·

· · ·



; ;

•

•

. .

• •

ŝ

*

5 10 10

*

.



, • ,

. .

•

·

.

• :•

•

•

• • •

•

. .

•

,

· · •

€.

1

4

•

•

